

Fiche de référence

Etude sur le parc de logements vacants en centres-bourgs Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord

Commanditaire

Communauté de Communes
La Rochefoucauld Porte du Périgord

Contenu de la mission

- Réaliser un recensement des logements vacants
- Prise de contact avec les propriétaires des logements vacants afin de collecter des informations sur les logements (caractéristiques du logement, durée de la vacance, motifs de l'inoccupation, futurs projets pour le logement, attentes du propriétaire...).
- Réaliser des statistiques et des cartographies à l'échelle intercommunale mais surtout communale selon une classification spécifique.
- Réflexions et outils à mettre en place pour résorber la vacance de certains logements.

Localisation

Tous les centres-bourgs de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, soit 29 centres-bourgs

Calendrier

Sept 2021 - Oct 2022

Chiffres clés

- 308 logements vacants recensés et cartographiés
- 400 propriétaires contactés
- 6 typologies de vacance identifiées sur le territoire
- 11 études de faisabilité sur des immeubles tests
- 8 fiches outils «lutte contre la vacance»

Contexte

- Une communauté de communes issue de la fusion de deux anciennes communautés de communes :

- CDC Bandiat-Tardoire
- CDC Seuil-Charente-Périgord

- Composée de 29 communes

- 22 000 habitants

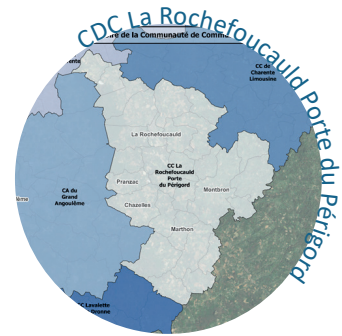
- Deux pôles structurants :

- La Rochefoucauld et
- Montbron

- Un diagnostic du territoire réalisé dans le cadre de l'élaboration des PLUi et d'une étude sur les logements vacants sur le périmètre ex-Bandiat-Tardoire

- Constat d'une vacance résidentielle sur le territoire

- Environ 800 logements vacants recensés sur l'ensemble du territoire dont plus de 360 logements vacants sur le pôle de La Rochefoucauld.



Enjeux

- Appréhender les causes de cette vacance résidentielle

- Mettre en place des actions en faveur de la résorption de cette vacance sur le territoire afin :

- de redynamiser les centres-bourgs
- Réduire l'artificialisation des sols en réhabilitant des logements déjà existants mais vacants
- Améliorer la performance énergétique du parc de logements (la réhabilitation de logements vacants nécessitant bien souvent la réalisation de travaux d'amélioration énergétique).

